

MARQUE NF – SYSTEME DE SECURITE INCENDIE  
**CERTIFICAT  
COMPOSANT NF-SSI**



*Nature et date de la décision*

Admission du 06/06/2008

N° d'identification : DS 010 B0

DATE DE FIN DE VALIDITE

31/12/2009

La Société :  
**KLAXON SIGNALS Ltd**  
Wrigley Street

OL4 1HW OLDHAM  
ROYAUME UNI

Correspondant CNMIS SAS  
José CAMPO : Tél. : 01.53.89.00.48

Pour son usine de :  
OLDHAM - ROYAUME UNI

est autorisée à apposer la marque NF sur le produit suivant, destiné à être installé dans le(les) SSI certifié(s) NF dont les références commerciales sont listées sur le site Internet [www.cnmis.org](http://www.cnmis.org), selon les conditions définies dans le référentiel de certification NF-SSI :

Désignation normalisée : **Dispositif sonore d'alarme feu / Diffuseur sonore non autonome**  
Référence commerciale : **18-980528**  
Marque commerciale : **Klaxon Signals Ltd**  
Protection : **Type A et B**

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que le produit désigné est certifié conforme aux normes et spécifications complémentaires telles que spécifiées dans le référentiel de certification NF-SSI ;
- que le produit est associable à un Système de Sécurité Incendie certifié NF au sens du référentiel NF-SSI ;
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF-SSI.

Il n'engage en aucun cas ni AFAQ AFNOR Certification ni le CNMIS SAS quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle le produit objet de ce certificat sera utilisé.

**Caractéristiques certifiées :**

- Classe : **B**
- Niveau sonore : **95 dB**
- Tension nominale d'alimentation : **24 / 48 V**
- Divers : **Néant**

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 54-3 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément à la Directive Produits de Construction (89/106/CEE).

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31/12/2009 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFAQ AFNOR Certification et le CNMIS SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-SSI.

Pour AFAQ AFNOR Certification,  
le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN

Pour le CNMIS SAS,  
le Président

LA SECURITE CERTIFIEE  
Lucien COLETTA